GREFFAGE A L'ANCIENNE

EXPOSÉ DES PRINCIPES GÉNÉRAUX

On appelle *greffer*, l'opération par laquelle on applique sur un végétal une portion prise sur un autre pour qu'elle s'y unisse et y croisse. On donne le nom de *greffe* ou *greffon* à la portion détachée du végétal qu'on veut multiplier, comme un scion, un écusson.

La greffe par approche fait exception, car l'opération consiste à unir deux parties encore adhérentes aux individus qui les portent.

L'arbre ou la plante qui reçoit la greffe ou le greffon est le sujet ou sauvageon.

Pour que la reprise soit assurée et durable, il faut qu'il y ait entre les sujets et les greffes une analogie suffisante par leur mode de végétation, par les mouvements ascensionnels et descendants de la sève, par la qualité des sucs propres, et enfin par les caractères qui les constituent en espèces, genres et familles.

La greffe est un moyen de conserver, de multiplier les espèces et variétés rares ou utiles ver, en plaçant sur des sujets moins précieux celles qui ont été obtenues par des semis, ce dernier mode ne reproduisant que d'une manière très imparfaite, et souvent même complètement différente, les types primitifs. Elle accélère aussi leur fructification de plusieurs années.

Les époques qui conviennent généralement le mieux à cette opération sont le printemps et l'été; il y a quelques exceptions que nous indiquerons. Au printemps, on choisit l'époque de l'ascension de la sève; si l'on opère en été, on ne doit pas attendre qu'elle soit arrêtée complètement : c'est à l'intelligence du cultivateur à saisir le moment favorable, qui ne peut être bien précisé parce qu'il varie selon l'état de la température. Il est essentiel de faire coïncider le mieux possible les parties jeunes de la greffe, telles que le liber et l'aubier, avec celles du sujet : l'adhérence est plus prompte et plus assurée. Il faut encore mettre dans l'exécution de l'opération une grande célérité, pour que le contact de l'air n'ait pas le temps de nuire à la réussite en desséchant les plaies.

Quoique les sujets n'aient pas sur la greffe l'influence que quelques personnes leur attribuent, et ne changent pas le caractère de l'espèce, il y en a cependant qui la bonifient souvent dans la saveur des fruits; qui poussent avec plus ou moins de vigueur, ou dont la durée de l'existence est différente : c'est pourquoi nous allons indiquer ceux qui conviennent le mieux pour les différentes espèces d'arbres fruitiers les plus intéressantes.

Choix des sujets

. Poirier : Les sujets pour recevoir la greffe du poirier sont : le *franc* ou *l'égrain*, le *cognassier* et *l'aubépine* ou *épine blanche*. Le franc est le produit d'une graine ou pépin ; on le préfère généralement : il est le meilleur et le plus avantageux, en ce que les arbres poussent plus vigoureusement, et que leur existence est de plus longue durée.

Le *cognassier* donne une fructification plus prompte que celle du franc et des fruits plus savoureux, mais les arbres greffés sur ce sujet vivent moins longtemps. Plusieurs variétés, d'ailleurs, ne réussissent pas sur lui : telles sont la bergamote d'Angleterre, la bergamote Silvange, le beurré Napoléon, le beurré Dumortier, Ferdinand de Meester, sickle-pear, le beurré gris d'hiver, le doyenné Goubault, etc., etc. Lorsque la nature du terrain exige le cognassier, pour avoir les variétés qui ne peuvent vivre sur lui, on le greffe d'abord avec des espèces vigoureuses, comme les poiriers de curé, d'amanlis, etc., et l'année suivante on met sur ces dernières celles qui ne donnent pas un bon résultat étant greffées directement sur ce sujet ; l'espèce vigoureuse sert d'intermédiaire : c'est ce qui constitue la *greffe* sur *greffe*.

Sur *l'aubépine*, le poirier fructifie très promptement, mais vit peu ; aussi l'emploie-t-on rarement. Les arbres ne prennent pas d'accroissement ; il se forme une forte protubérance au point de jonction du sujet et de la greffe.

Le poirier peut se greffer en fente, avec succès, vers la seconde quinzaine de septembre. La greffe se soude avant les froids et pousse vigoureusement au printemps suivant.

Ces sujets conviennent également au néflier.

. Pommier : Les sujets propres à recevoir le pommier sont le *franc* ou *l'égrain*, que l'on emploie pour les arbres à haute tige. Le *doucin*, qui est très avantageux pour les arbres à cultiver en espalier, contre-espalier et en vase, résiste mieux que le paradis dans le mauvais terrain : il tient le milieu entre le paradis et le franc.

Le paradis, par son peu de vigueur, convient particulièrement pour les pommiers nains ; c'est sur ce dernier sujet qu'on obtient souvent les plus beaux fruits, aussi le préfère-t-on pour les jardins.

Le doucin et le paradis sont des variétés de pommiers sauvageons qui se multiplient facilement par marcottes ; cette qualité et le mode différent de végéter les ont fait choisir pour sujets.

Les sauvageons de poirier et de pommier qui croissent spontanément dans les bois sont aussi excellents pour faire des arbres à haute tige, lorsqu'ils résistent bien à leur transplantation au grand air et au plein soleil.

. Pêcher : Il se greffe sur franc, sur amandier et sur prunier. Les noyaux qui donneront le franc doivent

être choisis parmi les meilleures pêches. Le franc est peu employé dans les pépinières, à cause de la difficulté de se procurer des noyaux de choix, et de la lenteur de ceux-ci à germer ; autrement, c'est un des meilleurs sujets qu'on puisse choisir.

L'amandier qui convient le mieux est celui dont les fruits sont à coque dure et à amande douce ; cependant la bourdine, la madeleine rouge, la royale, la pourprée hâtive, et les pêches lisses violettes réussissent bien aussi sur l'amandier à coque dure et à amande amère.

Les sujets provenant d'amandier, dont les racines sont pivotantes, conviennent plus particulièrement dans les terrains profonds, légers et chauds.

Le prunier, dont les racines sont traçantes, est préférable à l'amandier dans les terrains peu profonds, froids et humides. C'est le prunier de *Damas noir* que l'on choisit le plus généralement.

On se sert aussi du prunier *mirobolan*, sur lequel les arbres, après avoir bien poussé les premières années, prennent une teinte rouge annonçant leur prochain dépérissement, et du *ragouminier (Cerasus pumila)*; ce dernier est facile à multiplier par boutures et par marcottes : avec lui on obtient des arbres très nains, mais de courte durée.

Lorsque l'on greffe sur le prunier ; l'opération doit avoir lieu en juillet sur les sujets la deuxième année de leur plantation. Pour l'amandier, elle se fait dans la première quinzaine de septembre sur des sujets de l'année.

. Abricotier : Il se greffe sur *franc*, sur *prunier* et sur *amandier*, sur ce dernier, la greffe est sujette à se décoller. Les abricotiers provenant de semis sont d'excellents sujets.

Le prunier de Saint-Julien est un bon sauvageon pour les abricotiers en plein vent ; l'arbre prend plus d'accroissement. Le prunier cerisette est aussi très bon pour les abricotiers en espalier.

Les pruniers provenant de semences sont excellents et sont préférables aux rejetons. Les abricotiers qui ne viennent bien que sur les pruniers sont : l'albergier de Tours, l'abricotier de Portugal et l'Angoumois.

- . Amandier : L'abricotier et le prunier peuvent lui servir de sujets, mais on le greffe généralement sur luimême ; les arbres sont plus vigoureux et plus rustiques.
- . Prunier : On le greffe sur prunier de semis et sur rejetons ou drageons de Saint-Julien, de Damas noir et sur Sainte-Catherine ; ceux-ci sont préférables. L'époque la plus favorable pour greffer le prunier en écusson est le mois de juillet, ainsi que pour les abricotiers, car il arrive souvent que les sujets n'ont plus de sève au mois d'août.
- . Cerisier: Il a pour sujets: le Sainte-Lucie ou Prunus mahaleb, et le merisier à fruits rouges, ainsi que celui à fruits noirs; ce dernier est préféré pour les guigniers et bigarreautiers. Le Sainte-Lucie convient surtout pour pyramide et espalier, le merisier pour haute tige. L'opération a lieu en juillet sur ce dernier, et en août sur le Sainte-Lucie. Le franc ou cerisier de semis convient à toutes les espèces. Si l'on greffe en fente, l'opération doit se faire à la fin de l'automne; elle réussit mieux qu'au printemps.

 NOTA. Le châtaignier, le mûrier noir, le noyer, le noisetier et le cognassier se greffent sur eux-mêmes; les trois premiers sur des sujets venus de semis, les deux autres sur des sujets provenant de rejetons ou de marcottes.

PRÉPARATION DES GREFFES

On ne doit prendre des greffes que sur du bois d'un an ; le bois de deux ans se met plus tôt à fruit, mais l'arbre est moins vigoureux : on ne s'en sert que par nécessité ou à défaut d'autre.

Il est essentiel de bien choisir les greffes sur des arbres sains et fertiles ; les rameaux qui auront joui de l'influence de l'air seront toujours préférés comme ayant les yeux mieux constitués ; on ne doit pas prendre, autant que possible, de dard ni de brindilles pour greffer en fente et en couronne.

On coupera les rameaux un mois ou six semaines à l'avance ; pendant cet intervalle on les fiche en terre au pied d'un mur, en les enfonçant jusqu'au tiers de leur longueur à l'exposition du nord.

L'état de privation qu'ils supportent les affame et donne aux greffes une facilité plus grande pour la reprise. Il ne faut pas les conserver dans l'eau, si ce n'est dans le cas où ils auraient voyagé et où ils arriveraient fatigués et les écorces ridées ; alors même il suffira de les y faire tremper pendant un jour ou deux. A leur défaut, on peut cependant se servir de rameaux fraîchement coupés.

Fig. 1

Pour greffer en écusson, on peut couper les rameaux pour s'en servir tout de suite.

On emploie ordinairement pour greffer un instrument qui a reçu le nom de *greffoir* (fig. 1). C'est une espèce de petit couteau dont la lame bien affilée doit avoir environ 6 cm de longueur, et être d'acier fin ; le manche, dont la longueur est de 9 cm, se termine par une spatule d'ivoire ou d'os. C'est avec la lame qu'on coupe les greffes, et qu'on pratique sur les sujets et les incisions et les entailles ; on a soin que toutes les sections soient très nettes. La spatule sert à détacher et à soulever les écorces. Il faut avoir l'attention de tenir la lame du greffoir dans un état de propreté parfaite.

Les autres instruments sont : une scie à main, nommée égoïne, pour couper la tige ou la tête des gros sujets et les branches fortes ; une forte serpette et un petit maillet pour frapper dessus au besoin ; quelques coins de bois de dimensions variées pour maintenir la fente ouverte jusqu'à ce qu'on ait placé la greffe, et pour détacher l'écorce du pourtour des sujets dans la greffe en couronne. Quand les sujets sont petits, la serpette suffit pour faire la fente et la maintenir ouverte.

Pour assujettir les greffes, il est nécessaire de faire des ligatures avec de la laine grossièrement filée et peu tordue, ou du coton filé : c'est ordinairement ce que l'on emploie.

Ces deux substances ont l'avantage d'être plus élastiques, la première surtout, et de se prêter mieux que tout autre matière au renflement du sujet ou de la branche. Les lanières d'écorce de tilleul se nouent difficilement. Le chanvre a le défaut d'étrangler la greffe, à cause de sa propriété de se resserrer sous l'influence de l'humidité; cependant on s'en sert ainsi que de la natte. On a soin de visiter de temps en temps les greffes, et l'on desserre, on enlève ces ligatures si elles occasionnent des étranglements nuisibles au développement des pousses.

Il importe généralement au succès des greffes de couvrir par un engluement toutes les plaies qui en résultent, afin de s'opposer au dessèchement que produirait le contact de l'air, et d'interdire tout accès à l'humidité.

Les substances employées à cet usage sont :

- La cire à greffer. On en fait de deux sortes : l'une s'emploie à chaud, l'autre à froid.
- Composition à employer à chaud. On fait fondre dans un vase de terre, sur le feu, 500 grammes de poix blanche de Bourgogne, 120 grammes de poix noire, 120 grammes de résine, 100 grammes de cire jaune, 60 grammes de suif; on mélange le tout pendant la fusion. Chaque fois qu'on veut se servir de cette cire, on pose le vase qui la contient sur un feu doux, puis on l'applique avec une spatule ou un pinceau, lorsqu'elle est suffisamment réchauffée, pour devenir liquide, sans être trop chaude afin de ne pas nuire à la plaie. Composition à employer à froid. On fait fondre également sur le feu et l'on mélange pendant la fusion 500 grammes de cire jaune, 500 grammes de térébenthine grasse, 250 grammes de poix blanche de Bourgogne et 100 de suif. On en fait des bâtons que l'on enveloppe dans un linge ou du papier, et lorsqu'on veut l'employer, on en prend un morceau que l'on pétrit entre les doigts jusqu'à ce qu'elle soit suffisamment molle. Les proportions de ces deux compositions, qui résistent parfaitement aux intempéries des saisons, sont diminuées ou augmentées à volonté.
- L'onguent de saint Fiacre est un composé de deux tiers de terre franche, un peu argileuse, et d'un tiers de bouse de vache, mélangés à l'état de mortier clair. Sa consistance offrant peu de ténacité, il se dessèche par le soleil ou est entraîné par la pluie; c'est pourquoi il est nécessaire de l'envelopper d'un linge pour le maintenir tout le temps nécessaire sur les plaies. On donne à cet appareil le nom de poupée. Cette composition est très employée dans les campagnes pour les greffes en fente et en couronne. Lorsque l'on veut faire voyager les greffes, on les place dans la mousse légèrement humectée, que renferme une petite boite ou une toile cirée, ou simplement un gros papier gris. Cette précaution suffit quand le voyage ne doit durer que quinze jours. S'il doit se prolonger deux ou trois mois, on les mettra dans du mastic de vitrier ou du miel, ou même dans l'argile pure. Bien enveloppées dans ces substances on les dépose dans une boîte de fer-blanc hermétiquement fermée; elles se conservent très bien ainsi.
- Le mastic à greffer est un produit moderne qui s'utilise à froid.

GREFFES DIVERSES

L'intention n'est pas de décrire toutes les espèces de greffes connues ; il s'en trouve un très grand nombre qui ne sont pas usitées dans la pratique. Ne sont mentionnées ci-après que les plus faciles dans leur exécution, les plus employées dans les cultures.

Elles sont rangées, pour ce qui concerne les arbres fruitiers, en trois sections : 1° greffes en fente ou par scions, 2° greffe par approche, 3° greffes en écusson et en flûte.

SECTION 1.

GREFFES EN FENTE OU PAR SCIONS.

Cette section renferme les *greffes en fente* sur tige, sur racines et sur branches de côté, et les *greffes en couronne*.

GREFFES EN FENTE.

Lorsqu'au printemps la sève commence à monter dans le sujet, c'est l'époque qu'il convient de choisir pour les greffes de cette sorte, qui trouvent de nombreuses applications sur les arbres à fruits à pépins et sur quelques-uns de ceux à noyau. Pour ces derniers, comme le pêcher, le prunier, le cerisier, etc., le mois de septembre et l'automne sont préférables ; la réussite est plus certaine. La greffe en fente s'applique sur des sujets de diverses hauteurs, depuis le collet de la racine jusqu'à 2 ou 3 mètres. Il faut avoir soin de parer les plaies de la manière la plus nette avec la serpette, et l'on choisira pour greffes des rameaux ayant les yeux bien formés et très apparents.

Greffe en fente à un scion

La figure 2 représente : a, tige dont on a coupé la tête ; b, fente pratiquée au milieu du diamètre ; c, rameau taillé sur lequel on a laissé deux yeux.

Sur un sujet que l'on désire, greffer, on choisit un endroit bien uni à la hauteur voulue, on coupe la tête ou tige horizontalement avec la serpette, lorsqu'elle est faible ; si elle est trop forte, on se sert de la scie ; et l'on rafraîchit la plaie immédiatement. Ensuite on pratique au milieu du diamètre une fente perpendiculaire au sujet bien nette, sans éclats, sans déchirure d'écorces, en épargnant la moelle autant que possible dans les arbres à fruits à noyau.

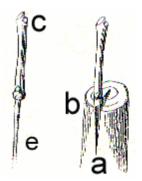


Fig. 2

Si la tige ou la branche est forte, la fente est tenue ouverte par un petit coin de bois dur ou la pointe de la serpette, afin de pouvoir y insérer la greffe c.

Celle-ci est taillée en biseau en forme de lame de couteau, de 20 à 25 millimètres de longueur, suivant la grosseur du scion, et faisant deux petites retraites ou crans au-dessus du biseau, comme on le voit ene, pour qu'elle puisse poser facilement sur la coupe du sujet; ensuite on place la greffe en la rentrant un peu, de manière que son écorce, plus mince que celle du sujet, coïncide parfaitement avec cette dernière. Lorsque la greffe est mise, on retire le petit coin, en ayant soin de ne point la déranger. Il n'est pas nécessaire de faire la ligature si la pression est assez forte et serre suffisamment : si, au contraire, elle est faible, il sera nécessaire de la ligaturer, pour assujettir les parties et les maintenir dans leur position jusqu'à ce que la reprise soit assurée. On couvre immédiatement la plaie avec de la cire à greffer ou de l'onguent de saint Fiacre.

Greffe en fente avec sujet taillé en biseau (fig. 3).

Elle ne diffère de la précédente que par la coupe du sujet, dont une partie est faite en biseau, a. Elle est préférable en ce que l'obliquité favorise l'affluence de la sève vers le scion, et le coude est moins apparent.

Elle a souvent besoin d'être maintenue par une ligature.



Fig. 3

Greffe en fente avec des rameaux de l'année.

Cette greffe se pratique de la fin de juin à la fin de juillet; l'opération est absolument la même que pour la greffe en fente ordinaire, excepté que l'on se sert de rameaux de l'année déjà aoûtés vers leur base, et on ligature si le sujet est faible. Il faut toujours enduire les plaies et les scions avec de la cire à greffer sans couvrir les yeux. Je l'ai appliquée à la fin de juin, elle m'a bien réussi, surtout sur les arbres à fruits à pépins. Sur les arbres à fruits à noyau, les résultats ont été moins avantageux. Cette greffe nouvelle est peu usitée.

Greffe en fente à deux scions (fig. 4).

Elle ne diffère aussi de la greffe figure 4 que par le nombre de scions placés sur le sujet ; son application est absolument semblable, excepté que les deux rameaux sont placés à l'opposite à la circonférence du sujet.

Elle est employée ordinairement pour les forts sauvageons et de fortes branches. La greffe à quatre scions (fig. 5) est peu usitée ; le sujet, fendu en quatre parties, présente l'inconvénient grave d'une plaie difficile à cicatriser.

La greffe en fente sur le rosier, qui se pratique du 20 mars au 20 avril, par les mêmes procédés, peut produire des fleurs en juin, deux mois après l'opération. Le sujet doit avoir deux ans de plantation pour donner de bons résultats.

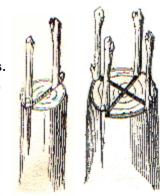


Fig. 4 Fig. 5

Il arrive fréquemment qu'un arbre, après plusieurs années de plantation et ayant déjà une certaine hauteur, se trouve rompu par un coup de vent, ou tout autre accident, à une certaine hauteur, et quelquefois même près de terre ; au lieu de l'arracher, on le greffe au-dessus du collet des racines, en plaçant deux scions comme indiqué figure 6. Dès la première année, il pousse des jets quelquefois de 2 mètres. Par ce procédé, on obtient des résultats très avantageux et un arbre reformé promptement. On supprime un des deux scions de deuxième année, pour faire un arbre à haute tige.

Greffe en fente de la vigne sur souche.

Elle est la plus usitée de toutes celles qu'on pratique sur la vigne ; on l'emploie dans les vignobles pour changer les cépages et renouveler toutes les mauvaises variétés. Elle se fait à la même époque et de la même manière que la précédente ; seulement il faut déchausser le cep et le couper horizontalement audessous du niveau du sol.

On fend également le sujet dans le milieu de son diamètre, et comme les souches sont ordinairement très noueuses et tortueuses, il n'est pas toujours facile d'y placer convenablement les scions ;

il faut cependant les faire coïncider avec les écorces du sujet sur le plus grand nombre possible de points.

Ensuite on recouvre la plaie avec de l'onguent de saint Fiacre, et l'on comble le trou avec la terre, en ayant soin de laisser l'œil supérieur de chaque scion à l'air libre. Il n'est pas nécessaire de mettre de la cire à greffer lorsque la reprise est assurée, comme je l'ai indiqué pour la greffe précédente. La figure 6 la représente : aa, ligne indiquant le niveau du terrain ; A, greffe effectuée.

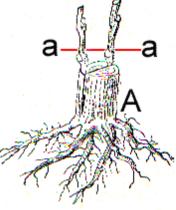


Fig. 6

Greffe en fente sur racines (fig. 7).

On greffe aussi en fente sur racines les arbres à fruits à pépins et quelques-uns de ceux à fruits à noyau.

Dans ce cas, On détache une racine d'un arbre congénère près du collet ; on redresse la partie supérieure en lui donnant une position presque verticale, sans déranger les racines secondaires qui se trouvent dans toute sa longueur, et l'on pratique la greffe ordinaire à un scion. L'automne suivant, on enlève cette racine avec le jet que l'on transplante dans des conditions favorables de manière à former un arbre en peu d'années.



Fig. 7

Ce procédé est excellent pour celui qui a des espèces précieuses à greffer et qui n'a pas de sujets pour les recevoir.

Greffe en fente de la vigne sur tige.

On la pratique fin de mars ou au commencement d'avril, au moment où la sève commence à entrer en mouvement. On s'est pourvu de rameaux ou sarments au moins un mois ou six semaines d'avance ; on coupe la tige horizontalement à la hauteur que l'on veut ; on la fend perpendiculairement, et l'on y introduit deux sarments coupés à deux yeux, comme pour la greffe en fente ordinaire. Il faut couvrir ensuite avec de l'onguent de saint Fiacre et faire une poupée : l'humidité que la sève apporte sur la coupe ne permettrait pas à la cire à greffer de s'y maintenir. La soudure entièrement opérée, on enlève l'onguent de saint Fiacre et l'on y met de la cire. Cette greffe reste inactive plus longtemps que dans les autres arbres ; elle donne quelquefois du fruit dans l'année même, mais celui-ci ne mûrit pas, à cause de la végétation tardive de la greffe.

Greffe-bouture sur vigne (fig. 8).

On entaille de chaque côté les sarments à greffer en biseau un peu allongé, de façon qu'il se trouve deux yeux en dessus et deux yeux en dessous.

On coupe, comme à la figure 8, un cep horizontalement au-dessus du collet de la racine ; on fend et l'on introduit les sarments dans la fente, un de chaque côté, de manière que les deux yeux inférieurs se trouvent au-dessous de la coupe, et les deux supérieurs en dessus. On recouvre toute la plaie avec de l'onguent de saint Fiacre, et l'on remplit le trou en couvrant de terre les deux yeux inférieurs et le supérieur le plus rapproché de la coupe. Cette greffe-bouture réussit très bien ; il arrive presque toujours que la partie inférieure de la greffe prend racine. On peut aussi la pratiquer sur une tige, en ayant soin de mettre la partie inférieure du sarment dans une petite bouteille remplie d'eau.

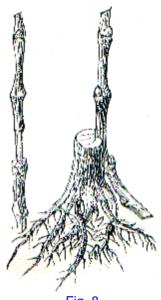


Fig. 8

Greffe en fente sur le côté.



Elle se pratique en mars et en avril. Le scion à greffer est taillé en biseau long de 2 à 3 centimètres, en forme de lame de couteau, sans cran à la partie supérieure. On entaille la tige du sujet avec le bec de la serpette, en pénétrant dans le bois de manière à y insérer la greffe. La figure 9 la représente.

Cette greffe est fort utile pour remplacer des branches latérales qui ont péri, ou pour garnir des parties dénudées. On l'emploie principalement sur les arbres à fruits à pépins noyau. Il est nécessaire de faire une ligature et de mettre de la cire à greffer. En plaçant sur une tige de rosier, à 12 ou 15 centimètres les uns des autres des scions pris sur des rameaux de la même variété, on peut former une charmante colonne de fleurs.

GREFFES EN COURONNE.

Elles se nomment ainsi parce que les greffes sont placées sur le sujet en forme de cercle ou couronne ; on les pratique ordinairement sur les fortes tiges et sur les fortes branches. Elles diffèrent des greffes en fente en ce que, au lieu d'être introduits dans la fente, les scions sont insérés entre l'écorce et l'aubier. Elles se font du 20 mars au 20 avril, attendu qu'il est indispensable que le sujet soit en sève pour que l'écorce puisse facilement se détacher de l'aubier. Les rameaux doivent être coupés un mois ou six semaines d'avance comme pour la greffe en fente.

Quand on regreffe de vieux arbres, il convient de laisser une ou deux branches d'appel pour maintenir la sève dans le sujet, la réussite est plus certaine. La suppression de toutes les branches à la fois nuirait à ces arbres. Les branches d'appel sont arrêtées dans leur développement au fur et à mesure que les greffes poussent, puis complètement retranchées, afin de ne pas nuire à ces dernières.

Greffe en couronne ordinaire.

La tige ou la branche est coupée horizontalement avec la scie, et l'on rafraîchit immédiatement la plaie avec la serpette.

Les scions sont taillés en bec de plume aminci comme B (fig. 10), en ayant soin de laisser deux veux sur chacun.

A l'aide d'un petit coin de bois dur, on détache, sans la déchirer, l'écorce de l'aubier, et l'on introduit la greffe.

On peut, selon la grosseur du sujet, placer un nombre indéterminé de greffes, en les mettant à 2 ou 3 centimètres les unes des autres à la circonférence ; l'écorce se déchirerait, que cela ne présenterait aucun inconvénient pour la réussite.

Elle s'emploie avec avantage sur les grosses branches qu'on rapproche ; on ne ligature point, mais on couvre toute la plaie avec la cire.

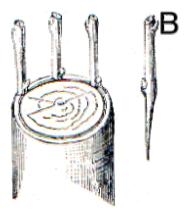


Fig. 10

Cette greffe a une variété qui n'en diffère qu'en ce que l'on incise perpendiculairement l'écorce à la circonférence du sujet, à l'endroit où l'on pose chaque scion, ce qui permet de les recouvrir avec les bords de l'écorce incisée ; il est alors nécessaire de faire une ligature.

Greffe de côté en T.

Cette greffe remplit le même objet que la greffe en fente sur le côté, excepté que l'incision du sujet se pratique en forme de T, comme on voit figure 11, par deux incisions, l'une horizontale et l'autre perpendiculaire, absolument comme pour la greffe en écusson.

On enlève au-dessus du T une petite parcelle d'écorce a, et l'on insère sous les lèvres du T la greffe taillée en bec de plume aminci vers la base, comme pour la greffe en couronne. Il faut faire une ligature et enduire la plaie avec la composition.

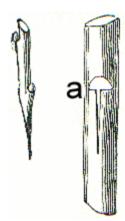


Fig. 11

Greffe en couronne ou par entaille triangulaire.

Sur l'aire de la coupe du sujet, qui a toujours lieu horizontalement (fig. 12, A), on fait une entaille triangulaire proportionnée à la grosseur du rameau à insérer. On taille le scion en coin, de manière qu'il remplisse exactement cette entaille, puis on l'y introduit en faisant coïncider les écorces, et, assujettissant le tout par une ligature, on recouvre la, plaie de cire à greffer.

Par cette méthode, on peut greffer de très gros arbres et mettre plusieurs portegreffes sur le sujet.



Fig. 12

Greffe par enfourchement (fig. 13).

Le sujet et la greffe doivent être de la même grosseur.

On coupe horizontalement la tête du premier, que l'on taille en bec de hautbois avec deux crans.

Le rameau à insérer, qui doit avoir deux yeux, est fendu à sa base dans le milieu de son diamètre.

On l'introduit jusqu'aux crans, on ligature, et l'on couvre avec la composition. Cette greffe convient parfaitement à de petits arbres fruitiers.



Greffe Ferrari ou génoise.

C'est la précédente en sens inverse, ainsi que l'indique la fig. 14. Elle est plus employée, particulièrement pour les petits orangers.



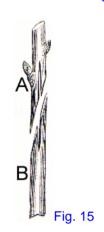
Fig. 14

Greffe anglaise.

Cette greffe est très solide ; elle s'emploie pour de petits arbres d'un diamètre égal.

Le sujet A (fig. 15) à son sommet, et le rameau B à sa base, sont taillés l'un et l'autre en biseau allongé : on fait sur chaque biseau et au milieu de la plaie, au moyen du greffoir et en sens opposé, une esquille de même dimension, comme l'indique la figure ; on fait pénétrer les esquilles l'une dans l'autre en ajustant la greffe et en faisant coïncider les écorces ; on ligature et l'on couvre de cire.

Cette greffe se pratique au printemps.



Greffe en navette (fig. 16).

Elle se pratique au printemps sur une tige ou un cordon de vigne.

On fend ce dernier dans le milieu de son diamètre, à l'endroit où l'on veut placer un courson ; si le cordon est fort, on pratique une entaille ovale de 3 à 4 centimètres de longueur, en pénétrant jusqu'au canal médullaire.

La greffe sera taillée en coin allongé de chaque côté, en laissant un œil vers le milieu et en lui donnant la forme d'une navette, de manière à remplir exactement l'entaille faite sur le sujet ; ensuite on ligature si c'est nécessaire, et l'on enduit la plaie de cire à greffer.

Fig. 16